

Cayenne le 10/01/2018

SECOND BOYCOTT : CTL du MERCREDI 10 JANVIER 2018 SECONDE MOTION

Monsieur le Président,

Par notre motion du 15 décembre 2017 rédigée en intersyndicale, nous vous avons déjà fait connaître que la déclinaison au plan local du volet suppression/redéploiement de 3 ETP de catégorie B administratif, 3 ETP catégorie B géomètres et 1 ETP catégorie C administratif, est

INACCEPTABLE

Au mépris du dialogue social et de la transparence dont vous vous prévaluez, vous avez sciemment dissimulé votre projet destructeur de suppressions d'emplois aux agents concernés, aux représentants des personnels élus et aux organisations syndicales.

L'intersyndicale vous informe qu'elle a saisi les Elus de Guyane et à ce jour cette démarche a trouvé un écho favorable auprès de :

Monsieur Gabriel SERVILLE, Député de la Guyane

Monsieur Léon BERTRAND, Ancien Ministre et Maire de Saint-Laurent du Maroni

Tous deux ont adressé des courriers (ci-joint annexés) pour clairement exprimer et faire remonter leur désapprobation à :

Monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances le 22/12/2017

Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes Publics le 14/12/2017

Par conséquent, l'intersyndicale réitère son exigence du retrait pur et simple du volet suppression d'emplois du CTL

En persistant dans votre projet, vous montrez aux personnels votre volonté de rompre définitivement le dialogue social en Guyane